# Fiche de données de sécurité

Canada HPR

Date d'émission: 03/25/2020 Version: 1.0

# **RUBRIQUE 1: Identification**

Identification

Forme du produit : Mélange

: ANTLER 360 Unpacekd Nom du produit

Autres moyens d'identification : PMRA# 33866

# Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Herbicide

Restrictions d'emploi Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Winfield United Canada, ULC 101-302 Wellman Lane Saskatoon, SK S7T-0J1 T: 1-888-975-4769

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Exposure calls (PROPHARMA): 1-866-303-6952 or +1-651-603-3432 (international) Numéro d'urgence

Spill calls (CHEMTREC): 1-800-424-9300 or +1-703-527-3887 (international)

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## Classification de la substance ou du mélange

#### **Classification GHS**

Flam. Liq. 4 H227 Eye Irrit. 2B H320 Carc. 2 H351 STOT RE 2 H373 Asp. Tox. 1 H304 Aquatic Chronic 2 H411

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Étiquettage GHS

Pictogrammes de danger (GHS)





Mention d'avertissement (GHS) : Danger

Mentions de danger (GHS) : H227 - Liquide combustible

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H320 - Provoque une irritation des yeux H351 - Susceptible de provoquer le cancer.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (GHS) : P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P301+P310 - En cas d'ingestion: Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

03/25/2020 FR (français) Page 1

# Fiche de données de sécurité

Canada HPR

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.

P331 - NE PAS faire vomir.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser d'autres agents que l'eau pour l'extinction.

P391 - Recueillir le produit répandu.

P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 - Garder sous clef.

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

Non applicable

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

# 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	% (w/w)	Classification GHS
Heavy Aromatic Naphtha Solvent	(N° CAS) 64742-94-5	50 - 60	Flam. Liq. 4, H227 Asp. Tox. 1, H304
Clethodim	(N° CAS) 99129-21-2	36,7	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 3, H402 Aquatic Chronic 3, H412
Naphthalene	(N° CAS) 91-20-3	3 - 7	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Carc. 2, H351 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Anionic/nonionic surfactant blend	(N° CAS) trade secret	1 - 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319
1,2,4-triméthylbenzène	(N° CAS) 95-63-6	0.5 - 1.5	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 2, H411

<sup>\*</sup>Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

4.1.	<b>Description</b>	des prem	iers secours
------	--------------------	----------	--------------

Premiers soins général

: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation

: EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Respiration artificielle et/ou oxygène si nécessaire. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau

: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Premiers soins après contact oculaire

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion

PAS faire vomir à moins d'y être invité par le personnel médical. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets

: Susceptible de provoquer le cance. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Symptômes/effets après inhalation

: L'inhalation peut causer: irritation, toux, souffle court.

03/25/2020 FR (français) 2/10

# Fiche de données de sécurité

Canada HPR

Symptômes/effets après contact avec la peau

Symptômes/effets après contact oculaire

Symptômes/effets après ingestion

: Peut provoquer une légère irritation.

: Provoque une irritation des yeux.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Risque de pneumonie aspiratoire. May damage lungs if swallowed and aspirated.

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tous les traitements devraient être basés sur les signes et symptômes de détresse observés chez le patient.

# RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### Moyens d'extinction 5.1.

Moyens d'extinction appropriés

: Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Brouillard d'eau.

Agents d'extinction non appropriés

: Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, qui risque de disperser et d'étendre l'incendie.

# Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie

: Liquide combustible.

Danger d'explosion

: Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

Réactivité

: Le liquide s'évapore et forme des vapeurs / fumées qui peuvent prendre feu et brûler avec une

violence explosive.

### Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Refroidir les

conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

Protection en cas d'incendie

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Porter un appareil respiratoire autonome.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

# Pour les non-secouristes

Equipement de protection

Porter des gants appropriés. caoutchouc. Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de

sécurité.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

Pour les secouristes 6.1.2.

Equipement de protection Procédures d'urgence

: Porter des gants appropriés. rubber. Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Aérer la zone.

# Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

# Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

: Absorber et / ou contenir le déversement avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié. Contenir la matière déversée en l'endiquant ou à l'aide de matières absorbantes de

façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage

Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

Référence à d'autres rubriques

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

# RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

# Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les mist/vapuors/sprav.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

# Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques

: Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

03/25/2020 3/10 FR (français)

# Fiche de données de sécurité

Canada HPR

Conditions de stockage : Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Conserver uniquement dans le récipient d'origine

dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

Matières incompatibles : Sources de chaleur.

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.1. Paramètres de contrôle

ANTLER 360 Unpacked	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable
Clethodim (99129-21-2)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable

Heavy Aromatic Naphtha Solvent (64742-94-5)		
ACGIH	ACGIH STEL (mg/m³)	10 mg/m³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	5 mg/m³

Naphthalene (91-20-3)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	52 mg/m³
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	10 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (mg/m³)	79 mg/m³
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	15 ppm
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Hematologic eff; URT & eye irr; Skin; A3 (Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans: The agent is carcinogenic in experimental animals at a relatively high dose, by route(s) of administration, at site(s), of histologic type(s), or by mechanism(s) that may not be relevant to worker exposure. Available epidemiologic studies do not confirm an increased risk of cancer in exposed humans. Available evidence does not suggest that the agent is likely to cause cancer in humans except under uncommon or unlikely routes or levels of exposure)
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	50 mg/m³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	10 ppm

1,2,4-triméthylbenzène (95-63-6)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	123 mg/m³
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	25 ppm
OSHA	Non applicable	

Anionic/nonionic surfactant	blend (trade secret)
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable

# 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Éviter de créer des brouillards ou d'aérosols. Éviter les éclaboussures. Une ventilation par

extraction locale ou une ventilation générale de la pièce sont normalement requises.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

03/25/2020 FR (français) 4/10

# Fiche de données de sécurité

Canada HPR

# 8.3. Mesures de protection individue le/Équipement de protection individuelle

#### Equipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile.

#### Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques, gants en caoutchouc nitrile, barrier laminate. Caoutchouc au butyle. Viton.

#### Protection oculaire:

En cas d'éclaboussures ou des aérosols: des lunettes de protection.

## Protection des voies respiratoires:

Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire. Utilisez un appareil respiratoire approuvé muni de cartouches huile / brouillard.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : ambré

Odeur : aromatique

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : ≤ 5

Point de fusion: Aucune donnée disponiblePoint de congélation: Aucune donnée disponiblePoint d'ébullition: Aucune donnée disponible

Point d'éclair : 61 °C Closed Cup

Vitesse d'évaporation relative (acétate de

butyle=1)

: Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 8,08 – 8,28

Solubilité : insoluble dans l'eau. Soluble in hydrocarbon solvents.

Log Pow: Aucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammation: Aucune donnée disponibleTempérature de décomposition: Aucune donnée disponibleViscosité, cinématique: 20,408 mm²/s (calculated)

Viscosité, dynamique : 20 cP @ 25°C

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes : Pas de propriétés oxydantes.

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

# 10.1. Réactivité

Le liquide s'évapore et forme des vapeurs / fumées qui peuvent prendre feu et brûler avec une violence explosive.

# 10.2. Stabilité chimique

Liquide combustible. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Flamme nue. Surchauffe. Rayons directs du soleil. Chaleur. Etincelles.

03/25/2020 FR (français) 5/10

# Fiche de données de sécurité

Canada HPR

## 10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Oxydants forts. Bases fortes.

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz inflammables.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition possibles : Inhalation. Contact avec la peau et les yeux.

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

ANTLER 360 Unpacked	
DL50 orale rat	3129 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5050 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 2,23 mg/l/4h
ATE (voie orale)	3129 mg/kg de poids corporel
Clethodim (99129-21-2)	
DL50 orale rat	1360 – 1630 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	3,9 mg/l/4h
ATE (voie orale)	1360 mg/kg de poids corporel
ATE (vapeurs)	3,9 mg/l/4h
ATE (poussières, brouillard)	3,9 mg/l/4h
Heavy Aromatic Naphtha Solvent (64742-94-5)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5,28 mg/l/4h
Naphthalene (91-20-3)	
DL50 orale rat	490 mg/kg
DL50 cutanée lapin	20 g/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 340 mg/m³ 1 hour
ATE (voie orale)	490 mg/kg de poids corporel
ATE (voie cutanée)	20000 mg/kg de poids corporel
1,2,4-triméthylbenzène (95-63-6)	
DL50 orale rat	3415 mg/kg
DL50 cutanée rat	3440 mg/kg
CL50 inhalation rat (ppm)	954 ppm
ATE (voie orale)	3415 mg/kg de poids corporel
ATE (voie cutanée)	3440 mg/kg de poids corporel
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	4500 ppmv/4h
ATE (gaz)	4-000 ppiniv/4n
ATE (gaz) ATE (vapeurs)	11 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé. (Légèrement irritant mais non pertinent pour la classification)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une irritation des yeux. (Irritant par application oculaire chez le lapin)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé. (Chez le cobaye, aucune réaction de sensibilisation n'a été mise en évidence)

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer.

Naphthalene (91-20-3)	
Groupe IARC	2B - Cancérogène possible pour l'humain
National Toxicology Program (NTP) Status	Raisonnablement prévu comme cancérogène pour l'homme

Toxicité pour la reproduction : Non classé

03/25/2020 FR (français) 6/10

# Fiche de données de sécurité

Canada HPR

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (exposition unique)

1,2,4-triméthylbenzène (95-63-6)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Clethodim (99129-21-2)	
Tavialté au ésitions passe autains appares	Disassa marka marka diaffata amanga mangangan kila antita disamaniti manahi fata ang disasa

Toxicité spécifique pour certains organes Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une cibles (exposition répétée) exposition prolongée. Danger par aspiration : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Viscosité, cinématique : 20,408 mm²/s (calculé)

: Susceptible de provoquer le cance. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite Symptômes/effets d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Symptômes/effets après inhalation : L'inhalation peut causer: irritation, toux, souffle court.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une légère irritation. Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une irritation des yeux.

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Risque de Symptômes/effets après ingestion

pneumonie aspiratoire. May damage lungs if swallowed and aspirated.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

## **Toxicité**

Clethodim (99129-21-2)	
CL50 poisson 1	> 33 mg/l 96 hr Lepomis macrochirus (Bluegill)
EC50 crustacea	20,2 mg/l
ErC50 (algues)	11,4 mg/l Green Algae
Naphthalene (91-20-3)	
CL50 poisson 1	> 0,91 (0,91 – 2,82) mg/l Oncornhynchus mykiss
EC50 crustacea	≥ 1,96 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	33 mg/l
CL50 poissons 2	> 1 (1 – 6,5) mg/l Pimpephales promelas
LOEC (aigu)	3,2 mg/l
NOEC (aigu)	1,8 mg/l

1,2,4-triméthylbenzène (95-63-6)		
CL50 poisson 1	7,72 mg/l	
CL50 autres organismes aquatiques 1	3,6 mg/l	
CE50 autres organismes aquatiques 1	2,356 mg/l	

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

ANTLER 360 Unpacked				
Persistance et dégradabilité Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.				
Heavy Aromatic Naphtha Solvent (64742-94-5)				
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable.			
Biodégradation	39 %			

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

ANTLER 360 Unpacked			
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.		
Nambéhalana (04.00.2)			
Naphthalene (91-20-3)			
BCF poissons 1	≥ 427 (427 – 1158)		

03/25/2020 FR (français) 7/10

# Fiche de données de sécurité

Canada HPR

#### Mobilité dans le sol 12.4.

ANT	LER	360	Unpa	acked
-----	-----	-----	------	-------

Ecologie - sol Non établi.

# Heavy Aromatic Naphtha Solvent (64742-94-5)

Mobilité dans le sol Migrates to soil.

#### 12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Eviter le rejet dans l'environnement.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

# Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux

usées

: Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Recommandations pour l'élimination des déchets

: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

## Transport des marchandises dangereuses (TMD)

: UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT. LIQUIDE. Description document de transport

N.S.A. (naphthalene), 9, III

N° ONU (TDG) : UN 3082

TDG Désignation officielle de transport : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Classes TMD danger primaire : 9 - Classe 9 - Produits divers, matières ou organismes

Groupe d'emballage : III - Danger mineur

marchandises dangereuses (TMD)

Dispositions spéciales relatives au transport des : Petits contenants (<= 450 L) non réglementé; Grands moyens de déminage (> 450 L)

Réglementés comme indiqué

# **Transport maritime**

# **IMDG**

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)



Polluant marin : Oui N° ONU (IMDG) : 3082

: UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, Description document de transport (IMDG)

N.S.A. (naphthalene), 9, III, POLLUANT MARIN

Classe (IMDG) : 9 - Matières et objets dangereux divers : III - matières faiblement dangereuses Groupe d'emballage (IMDG)

EmS-No. (Incendie) : F-A : S-F EmS-No. (Déversement)

### Transport aérien

#### **IATA**

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 9



Polluant marin : Oui N° ONU (IATA)

Description document de transport (IATA) : UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE,

N.S.A. (naphthalene), 9, III

Classe (IATA) : 9 - Marchandises dangereuses diverses

03/25/2020 FR (français) 8/10

# Fiche de données de sécurité

Canada HPR

Groupe d'emballage (IATA) : III - Danger mineur

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### **CANADA**

# Clethodim (99129-21-2)

Non inscrit sur la LIS (Liste intérieure des substances) d'inventaire.

### Heavy Aromatic Naphtha Solvent (64742-94-5)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

# Naphthalene (91-20-3)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

## 1,2,4-triméthylbenzène (95-63-6)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Sources des données

: European Chemicals Agency (ECHA) C&L Inventory database. Accessed at http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database. European Chemicals Agency (ECHA) Registered Substances list. Accessed at http://echa.europa.eu/. Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition. National Fire Protection Association; Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition. WHMIS: Le Système d'information sur les matières dangereuses: la norme nationale de communication des dangers du Canada. Informations sur le fabricant.

## Textes complet des phrases H:

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H227	Liquide combustible
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H320	Provoque une irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H402	Nocif pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# Abréviations et acronymes:

ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists)
ATE: estimation de toxicité aiguë
CAS (Chemical Abstracts Service) number.
CLP: Classification, étiquetage, emballage.
DNEL: Niveau dérivé sans effet
CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population
d'essai.
SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai
OSHA: Occupational Safety & Health Administration
STEL: à court terme de limites d'exposition
TSCA: Toxic Substances Control Act
TWA: Poids moyen

SDS Prepared by: The Redstone Group, dba SafeBridge Consultants, Inc.

110 Polaris Pkwy

Suite 200

Westerville, OH USA 43082

03/25/2020 FR (français) 9/10

# Fiche de données de sécurité

P: +1 (614) 923-7472 www.redstonegrp.com

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

03/25/2020 FR (français) 10/10